

DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION

Changement d'usage, usage secondaire, usage temporaire et retrait d'un logement résidentiel

Propriété visée par la demande

Adresse

Identification du requérant *

Prénom

Nom

Nom de l'entreprise (le cas échéant)

Adresse

Ville

Province

Code postal

Téléphone

Téléphone (autre)

Courriel

* Lorsque le requérant n'est pas propriétaire, mais agit à titre de mandataire pour celui-ci, il doit fournir une procuration signée l'habitant à présenter une telle demande. [Procuration](http://bit.ly/VDM_procuration) (bit.ly/VDM_procuration)

Renseignements relatifs à la demande

Date prévue de début des travaux

Date prévue de fin des travaux

Exécutant des travaux

propriétaire(s) autre :

Valeur des travaux

Plateforme de demandes en ligne

Je désire que ma demande soit accessible via la plateforme de demandes en ligne afin de recevoir des notifications par courriel, de pouvoir faire son suivi, procéder au paiement et télécharger le permis ou le certificat d'autorisation délivré (courriel requis).



Consentement

Par la présente, je consens d'une façon libre et éclairée, à ce que la Ville de Dolbeau-Mistassini utilise les informations fournies sur ce formulaire afin de communiquer avec moi.


Je comprends que je peux exercer mon droit de retrait et retirer mon consentement à tout moment.

Déclaration et signature du requérant

Je déclare que tous les renseignements et documents fournis concernant ma demande sont, à tous les égards, vrais, complets et exacts. **Si le permis ou le certificat d'autorisation m'est accordé, je me conformerai aux dispositions y étant indiquées.**

Signature du requérant

Date

Vous pouvez utiliser l'outil  afin d'apposer une signature électronique.

Les pages suivantes sont également à remplir et font partie intégrante de la présente demande.

Espace réservé au Service de l'urbanisme

Numéro de la demande

Date de réception

Date de réception des documents requis

Envoi du formulaire de demande

Vous pouvez nous transmettre votre formulaire de demande :

- par courriel au urbanisme@ville.dolbeau-mistassini.qc.ca;
- par la poste ou en personne à : Ville de Dolbeau-Mistassini – Service de l’urbanisme 1100, boulevard Wallberg, Dolbeau-Mistassini (Québec) G8L 1G7;
- Via la boîte de dépôt située sur le parvis à l’avant de l’hôtel de ville (à gauche de la porte principale avant), accessible en tout temps.

MISE EN GARDE : Le fait de ne pas répondre à toutes les questions ou de ne pas fournir les documents ou renseignements requis retardera le traitement de votre demande.

Le permis ou le certificat d’autorisation doit obligatoirement être obtenu préalablement au début des travaux.

L’officier responsable dispose de 30 jours, suivant la réception de l’ensemble des documents exigés et conformes, pour délivrer le permis ou le certificat d’autorisation si le projet est conforme la réglementation.

Des questions?

N'hésitez pas à communiquer avec nous au 418 276-0160, poste 2300 ou à urbanisme@ville.dolbeau-mistassini.qc.ca.

Changement d'usage

Description du l'usage projeté

Description de l'usage, du type d'activité

Document requis

Vous devez fournir un plan indiquant l'usage projeté de chaque pièce ou aire de plancher, le cas échéant.

NOTE : Dans le cas où un changement d'usage implique une transformation ou un agrandissement au bâtiment, un permis de construction est également requis.

Usage secondaire

Description du l'usage secondaire projeté

Description de l'usage secondaire

Superficie de plancher globale du bâtiment (sous-sol + rez-de-chaussée + étages)

Superficie de plancher occupée par cet usage secondaire

NORMES

Maximum de 30 % de la superficie du logement.

Nombre de cases de stationnement

Chaque case de stationnement doit être minimalement de 2,5 m x 6 m (8'2" x 19'8").

Nombre d'employés

Maximum de 2 personnes et une d'entre elles doit résider dans le logement concerné.

Détails de l'affichage (le cas échéant)

Une seule enseigne à plat ou perpendiculaire, d'une superficie maximale de 0,25 m² (2,7 pi²).

Usage temporaire

Description du l'usage temporaire projeté

Description de l'usage temporaire et du bâtiment l'abritant

Durée prévue de l'usage

Travaux de remise en état des lieux à la fin de l'exercice de l'usage

Document requis

Vous devez fournir un plan d'implantation identifiant la localisation de l'usage, le cas échéant.

Conditions et engagement à respecter (Sélectionnez l'une des 3 options proposées.)

Fermeture du logement et retrait définitif de la cuisine

Le propriétaire actuel de l'immeuble s'engage à :

1. Demander et obtenir un permis et/ou un certificat d'autorisation de la Ville advenant tout projet de remise en opération du logement en y mentionnant les travaux requis;
2. Effectuer les travaux de transformation (annulation d'un logement) suivants dans les délais mentionnés au permis/certificat d'autorisation :
 - Percer un trou dans une division commune entre les logements actuels afin de rendre les pièces accessibles;
 - Enlever le numéro civique du logement affiché à l'extérieur de la résidence;
 - Annuler le numéro civique auprès de Postes Canada (demande faite par la Ville);
 - Retirer complètement les armoires et comptoirs de cuisine;
 - Enlever les appareils ménagers de la cuisine (cuisinière, réfrigérateur, hotte de ventilation, etc.).

Fermeture du logement en conservant certains aménagements

Le propriétaire actuel de l'immeuble s'engage à :

1. Demander et obtenir un permis et/ou un certificat d'autorisation de la Ville advenant tout projet de remise en opération du logement en y mentionnant les travaux requis;
2. Informer tout futur acquéreur de son immeuble de la présente démarche;
3. Effectuer les travaux de transformation (annulation d'un logement) suivants dans les délais mentionnés au permis/certificat d'autorisation :
 - Percer un trou dans une division commune entre les logements actuels afin de rendre les pièces accessibles;
 - Enlever le numéro civique du logement affiché à l'extérieur de la résidence;
 - Annuler le numéro civique auprès de Postes Canada (demande faite par la Ville);
 - Retirer partiellement les armoires de cuisine, telles que les parties hautes seulement.

Fermeture du logement sans travaux majeurs

Le propriétaire actuel de l'immeuble s'engage à :

1. Demander et obtenir un permis et/ou un certificat d'autorisation de la Ville advenant tout projet de remise en opération du logement en y mentionnant les travaux requis;
2. Informer tout futur acquéreur de son immeuble de la présente démarche;
3. Effectuer les travaux de transformation (annulation d'un logement) suivants dans les délais mentionnés au permis/certificat d'autorisation :
 - Percer un trou dans une division commune entre les logements actuels afin de rendre les pièces accessibles;
 - Enlever le numéro civique du logement affiché à l'extérieur de la résidence;
 - Annuler le numéro civique auprès de Postes Canada (demande faite par la Ville).
4. Produire une déclaration sous serment devant une personne autorisée par la loi (notamment un greffier, un juge de paix, un avocat, un notaire ou un commissaire à l'assermentation) concernant l'annulation de l'usage du logement.

Travaux supplémentaires (facultatifs)

Installer une porte dans le trou percé, mais non verrouillable.

Démolir une division commune sur plus de 1 m (3'3") de largeur afin d'ouvrir la communication des pièces des logements actuels.

Construire ou remettre en fonction un escalier d'accès entre les pièces des logements actuels.

Enlever le compteur électrique affecté au logement concerné.

Enlever le chauffe-eau affecté au logement concerné.

Autres	Spécifiez
--------	-----------

Document requis

Vous devez fournir une déclaration sous serment concernant l'annulation de l'usage du logement, le cas échéant.

Déclaration sous serment

Je, soussigné(e), *Prénom et nom du propriétaire*

domicilié(e) et résident au

Adresse (numéro civique, rue, ville, province, code postal)

déclare que je me conformerai aux conditions et engagements à respecter pour la fermeture du logement

situé au

Adresse de l'immeuble concerné (numéro civique, rue, ville, province, code postal)

selon l'option que j'ai sélectionnée, et qu'advenant tout projet de remise en opération du logement, je déposerai une demande au Service de l'urbanisme de la Ville de Dolbeau-Mistassini afin d'obtenir un permis et/ou un certificat d'autorisation.

Tous les faits allégués dans cette déclaration sont vrais.

Et j'ai signé à *Ville, province*, le *Date*

Signature

Déclaré(e) sous serment devant moi à *Ville, province*, le *Date*

Prénom, nom, titre et no.de commission

Signature